



Un préavis comprend-il le paiement de 3 loyers consécutif ?

Par **betageek**, le **06/02/2009** à **15:03**

bonjours à tous,

voilà, ma question et simple et demande une réponses net, précise et rapide (rire).

suite aux divers problèmes que je rencontre avec mon propriétaire qui me congédies pour vente de son appartement je viens d'en trouver un nouveau.

je peux y habité d'ici le 1er mars 2009.

dois-je donc faire jouer mon préavis de départ (par envoie d'un courrier en "AR" ?

ont ma dis aussi que je devais payer les 3 mois de préavis malgré mon départ ?

hélas, cela se montera à 900€ (300 € de loyer par mois) alors que je dois donner dans le même temps la caution sur le nouveau logement.

je m'inquiète donc, car je n'est pas de revenue suffisant pour assumer tout ses paiements ?

en bref, dois-je payée 3 mois de préavis à mon propriétaire pour quitté son appartement ?

merci d'avance (et pardonner mon empressement et désarroi).

merci encore par avance et amitié...